

# Colloque sur les enjeux de la politique scientifique et technologique

• Marie-Josée Legault •

En mars dernier avait lieu à Montréal un colloque ayant pour thème les enjeux actuels de la politique scientifique et technologique et tenu sous l'égide de l'École nationale d'administration publique (É.N.A.P.) et de l'Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.). Le colloque était organisé en collaboration avec le groupe de recherche sur l'enseignement supérieur et l'Association des directeurs de recherche industrielle du Québec (A.D.R.I.Q.).

Le colloque visait à examiner les enjeux et les conditions de mise en œuvre des politiques scientifiques et technologiques du Québec.

La politique est-elle toujours une affaire d'hommes? Parmi 177 inscrits et inscrites, seules 24 étaient des femmes.

À l'heure où l'intervention de l'État s'accroît en matière d'organisation universitaire et d'activité scientifique, mais où à la fois on cherche à associer les entreprises privées à la recherche scientifique et à son financement, les organisateurs du colloque invitaient les participants à discuter d'une politique qui soutiendrait non seulement le développement scientifique, mais aussi économique et industriel. Le colloque suivait de peu le Sommet québécois de la science et de la technologie tenu en octobre 1988.

Il y était entre autres question de l'état des dépenses pour la recherche et le développement au Québec, et des raisons de leur faible croissance chez nous par rapport aux autres pays industrialisés. La structure industrielle du Québec comporte peu de grandes entreprises, et parmi celles-là plusieurs sont contrôlées de l'étranger. Au Québec, en effet, un participant avançait que 500 à 600 entreprises manufacturières ont des activités de recherche et de développement, mais que les deux tiers des dépenses sont engagées par moins de cent d'entre elles.

Le soutien de l'État et les incitations fiscales à engager des frais pour la recherche étaient comparés de multiples façons avec ceux de l'étranger. Des participants soulignaient la faible proportion de recherche faite en industrie au Canada par rapport aux universités, en comparaison avec les États-Unis. Au-delà des débats sur les raisons d'un tel état de choses et sur les moyens d'y remédier, c'est la rupture de l'équilibre antérieur entre les universités et les entreprises qui était à l'ordre du jour. Que ce soit par le «financement de contrepartie» ou par le financement direct de la recherche en industrie, les priorités des entreprises interviennent et interviendront davantage dans l'orientation de la recherche et de ses objets. Cela ne se reflétait toutefois pas dans la composition des participants au

colloque : sur 177 inscrits et inscrites, 18 étaient des industriels.

Les projets de recherche générés par des contrats d'entreprises peuvent poser certains problèmes aux universitaires des sciences de la nature : délais de publication, problèmes de confidentialité, attribution des brevets d'inventeur. L'absence des sciences de l'humain et du social dans ces débats est notable et inquiétante. Deux communications doivent être mises en évidence à cet égard.

La première est celle de Madame Monique Lefebvre-Pinard, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec à Montréal, et de Monsieur Guy Berthiaume, directeur général de la Fondation de l'U.Q.A.M. Se portant à la défense de la mission première de formation de l'université, les auteurs relient crise économique, développement économique et industriel, quête de l'innovation technologique, financement de contrepartie et programme de réseaux de centres d'excellence.

Les auteurs s'inquiètent à ce titre du sort des sciences de l'humain et du social : ce dernier programme financera des centres de recherche créés en collaboration avec des entreprises, et qui ont un «potentiel d'innovation à long terme», critère en vertu duquel on ne s'étonnera pas de voir les entreprises collaborer avant tout avec les disciplines des sciences appliquées et du génie. Or, c'est à ce programme que le gouvernement fédéral a attribué 240 des quelque 450 millions alloués à la recherche en janvier 1988 pour les quatre prochaines années. «Pour la seule année 1989-1990, c'est 60 millions de dollars qui seront injectés dans ce programme, soit trois fois plus que l'augmentation d'une vingtaine de millions qui sera consentie aux trois conseils subventionnaires.»

Or il faut souligner en marge de la conférence pré-cités que les décisions quant à la sélection des centres d'excellence seront rendues à la fin du mois d'octobre par le ministre de l'Industrie, de la Science et de la

technologie. Elles feront suite aux recommandations d'un comité de pairs mis sur pieds par le Conseil de la science et de la recherche du Canada. Ces décisions représentent un enjeu important pour les sciences de l'humain et du social : au Québec, le financement de la recherche dans les dernières années est marqué par le plafonnement de la croissance des investissements, sauf en matière d'innovation technologique. Les sciences de l'humain et du social se taillent une mince part dans les budgets de recherche consacrés à cette fin.

En effet, le budget du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (Fonds F.C.A.R.) a peu varié pendant les cinq années précédant 1987-1988. La hausse de 2,4 millions de dollars consentie en 1988-1989 suffit à peine à compenser la perte en termes réels de 5,3 % subie entre 1981 et 1988. Or, entre les années 1985-1986 et 1988-1989, le budget du Fonds de recherche en santé du Québec (F.R.S.Q.) a augmenté de 8,25 % annuellement<sup>1</sup>. Pendant ce temps, le gouvernement du Québec créait le programme «Actions structurantes» et s'engageait à financer pendant cinq ans 43 équipes de recherche œuvrant, pour la plupart, dans les sciences de la nature plus à même de satisfaire les priorités du «virage technologique».

L'auteur partage aussi avec les précédents le souci de distinguer l'aide en matière d'innovation technologique de l'aide à la recherche universitaire, au nom de la mission de formation de l'université. Limoges rappelle que l'assomption peut-être hâtive par les universités d'une «liaison transitive de la recherche à l'innovation», parce qu'elles «croyaient y trouver leur intérêt», a engendré des déceptions. En plus de fournir certaines pistes d'explication des écueils d'une telle liaison, l'auteur rappelle que ces promesses non remplies peuvent alimenter la remise en cause du soutien à la recherche universitaire.

Proposant aux participants la mise en œuvre d'une «culture de l'innovation», l'auteur n'a pas manqué de susciter chez les participants des réactions mitigées quant à la frontière de moins en moins claire qui subsiste entre politique scientifique et politique industrielle.

Ces quelques notes ne sauraient prétendre rendre compte des communications citées, ni des débats qui ont eu cours lors de ce colloque; les lecteurs intéressés pourront consulter les Actes du colloque qui seront vraisemblablement publiés cet automne. Pour de plus amples informations, on peut s'adresser à Madame Denise Turcotte (É.N.A.P.) au (418) 657-2485.

<sup>1</sup>cf. Conseil de la science et de la technologie, «Science et technologie : conjoncture 1988», second rapport sur la conjoncture scientifique et technologique au Québec, septembre 1988, p. 134-5.